



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Équiper le SDIS de Seine-et-Marne d'un hélicoptère de secours

Question écrite n° 2647

Texte de la question

M. Julien Limongi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la nécessité d'acquérir un hélicoptère de secours permanent stationné à l'aéroport de Melun pour le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). La Seine-et-Marne, le plus grand département d'Île-de-France en matière de superficie, nécessite un moyen de transport rapide et efficace pour les opérations de secours d'urgence. L'acquisition d'un hélicoptère permettrait d'améliorer considérablement la réactivité et l'efficacité des interventions. Un tel investissement serait un geste fort pour renforcer la sécurité des citoyens et optimiser les services de secours dans ce vaste territoire. Par le passé, un hélicoptère stationné à l'aérodrome de Melun-Villaroche rendait de nombreux services, non seulement aux habitants de Seine-et-Marne, mais également à ceux des départements voisins. Il facilitait les interventions d'urgence et permettait de rejoindre Paris en quelques minutes, évitant les trajets souvent longs par la route. Aussi, il lui demande si le Gouvernement envisage de consentir l'effort financier - relativement modeste - nécessaire pour doter le SDIS de Seine-et-Marne d'un hélicoptère de secours, dans l'intérêt des Seine-et-Marnais et des territoires voisins.

Données clés

Auteur : [M. Julien Limongi](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2647

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2024](#), page 6378